Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 39 (1910)

Heft: 17

Rubrik: Avis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La séance ouverte à 3 ½ h. fut levée après 7 h. du soir. La prochaine réunion aura lieu au Tessin.

Tessin. — La nouvelle loi scolaire augmente dans une proportion sensible les traitements des instituteurs primaires. Elle fixe, en outre, une échelle d'augmentations triennales jusqu'à 500 fr. pour les instituteurs et 350 fr. pour les institutrices. Les traitements sont à la charge des communes. L'Etat y contribuera dans la mesure de 5 % du minimum légal.

AVIS

I

Dans sa séance du 15 septembre passé, le Comité de la Société fribourgeoise d'éducation a choisi, pour être mise à l'étude en 1911, la question suivante : « Comment doit-on, à l'école primaire, se servir des exercices oraux pour améliorer la prononciation et le langage des élèves ? »

II

Le corps enseignant est avisé qu'il peut se procurer au Dépôt du matériel scolaire des tableaux ardoise de toute première qualité et dans toutes les dimensions. Le Dépôt du matériel scolaire est également bien fourni en plumes des premières marques; on y trouvera aussi des crayons Faber et Lyra, ces derniers nouvellement introduits remplacent avantageusement les crayons Faber.

Les cahiers sont confectionnés avec du papier de premier choix et, à partir du nouvel an prochain, tous les cahiers, sauf les N°s 8 et 9, comporteront deux marges arrêtées.

Les instituteurs trouveront également au Dépôt la nouvelle édition : *Aux recrues suisses,* par Perriard et Golaz, au prix de 0,80 cent. et 1 fr. 20 l'exemplaire avec carte.

A partir de ce jour, le corps enseignant pourra également se procurer au Dépôt du matériel le nouvel *Atlas suisse* qui vient de sortir de presse.

Il est également le dépositaire de l'établissement d'engins de gymnastique de Berne et toutes les commandes d'engins devront être adressées *au Dépôt du matériel scolaire, Grand'-Rue, 32, rez-de-chaussée.*